



POLITIQUE DE PRISE EN CHARGE DES ACTIONS JEUNES

saison 2025/2026

	Prise en charge de 50% de chacune de ces actions :
ACTIONS CODEP 74, LIGUE AURA et FFBAD	Centre Départemental d'Entraînement (CDE) Stage Collectif 74 Stage Régional Jeune (SRJ) Dispositifs de détection (DAD, DAR, DAN)
	Déplacement en compétition régionale ou nationale
	Prise en charge totale de l'inscription du joueur par le club (sous réserve que l'inscription soit faite directement par le club)
	PLAMBs RDJ et TDJ PA (Championnat Départemental Jeune) TRJ CRJ
	BAC
,	CEJ
INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS JEUNES	Qualification au Championnat de France Jeunes Championnat de France Jeunes
	Aucune inscription en direct ne sera remboursée.
	Prise en charge des volants par le club sur ces compétitions.
	Aucune compensation ne sera rendue en cas d'utilisation de
	volants personnels sur la compétition.
	Autres tournois jeunes ou adultes :
	→ À la charge du joueur
	Pris en charge uniquement en cas de déplacement club (min 3 joueurs du club sur une même compétition ou déplacement de l'entraîneur principal)
FRAIS DE DÉPLACEMENT (hors département Savoie et Haute-Savoie)	Dans ce cas: - Frais km (0,25€/km) et péage (frais réel sur présentation justificatif) pris en charge (3 joueurs + 1 accompagnateur min par voiture) - Location de minibus et essence (min 6 joueurs + 1 accompagnateur)
	Les frais des accompagnants ne seront pas pris en charge sauf s'ils aident le déplacement des jeunes et de l'entraîneur.
	Dans tous les cas, aucune prise en charge sur Savoie et Haute-Savoie
	Pris en charge uniquement en cas de déplacement club (min 3 joueurs du club sur une même compétition ou déplacement de l'entraîneur principal)
FRAIS D'HÉBERGEMENT	Haute-Savoie / Savoie et moins de 200km d'Annecy : → Non pris en charge
	Plus de 200 km d'Annecy : → 30€ / nuit / joueur et 1 nuit max (sur présentation d'une facture)
	Plus de 400km d'Annecy : → 30€ / nuit / joueur et 2 nuit max (sur présentation d'une facture)
FRAIS DE BOUCHE	Non pris en charge